

PREMIERE PRE INSCRIPTION EN LIGNE : Mode d'emploi Pour les personnes non encore adhérentes au Centre culturel
--

AVANT DE COMMENCER

- Merci de vérifier les **cours complets** sur le [site du centre culturel](https://leslilas.rhapsodie.fr/) (mis à jour régulière)
- POUR LES **COURS INDIVIDUELS MUSIQUE**, les inscriptions en ligne ne sont pas possibles. Il faudra vous rendre au forum des associations les 6 et 7 septembre, ou au secrétariat après cette date.
- Pour toute inscription en ligne, merci de noter que le paiement des adhésions et cotisations se fait par **carte bancaire uniquement**.

ETAPE 1 : créez votre compte sur le site <https://leslilas.rhapsodie.fr/>

ETAPE 2 : Dans la colonne de gauche, cliquez sur « Demande d'inscription ».

ETAPE 3 : Remplissez l'ensemble des champs pour créer votre espace. Seuls les champs avec un astérisque sont obligatoires.

ETAPE 4 : Faites vos vœux de discipline. Pour les niveaux, reportez vous aux descriptions des cours sur le site du centre culturel et choisissez celui qui vous semble le plus pertinent.

Merci de bien préciser le cours et le créneau souhaité dans la boîte de texte.

ETAPE 5 : Pour valider la demande, il est nécessaire d'accepter les conditions ainsi que le règlement intérieur du Centre culturel.

ETAPE 6 : Un email de confirmation vous est envoyé sur votre boîte mail. Si vous ne recevez pas cet email, merci de nous écrire à centreculturel@leslilas.fr.

ETAPE 7 : Le secrétariat vérifie la disponibilité des places. Si une place est bien disponible, un email vous demandant les documents justificatifs nécessaires à votre inscription va vous être envoyé avec vos codes d'accès à l'extranet.

ETAPE 8 : Téléchargez vos justificatifs dans votre espace Extranet.

- Pour tous*tes, justificatif de domicile
- justificatif pour les personnes bénéficiant d'un tarif préférentiel (retraités lilasiens à partir de 60 ans, tarif Accès culture et tarif moins de 18 ans)
- certificat médical pour les personnes souhaitant s'inscrire aux activités d'expression corporelle (certificats 2022 et 2023 également valables).

ATTENTION : si ces documents ne nous sont pas envoyés avant le 30 août, date de la fin des inscriptions en ligne, votre inscription ne pourra pas être effective.

ETAPE 9 : Le secrétariat calcule vos droits et vous envoie un mail avec votre appel à cotisation et un lien pour le paiement par carte bleue qui s'effectuera depuis votre espace extranet.

ETAPE 10 : Votre inscription est confirmée une fois que votre paiement est effectif. Il doit avoir lieu **avant le 30 août**. Vous recevrez un mail de confirmation.